



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir
Service Economie Agricole
Bureau des aides de la PAC**

Dossier PAC 2024
DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE CAS DE FORCE MAJEURE
SUITE AUX INTEMPÉRIES DE L'HIVER 2023/2024 ET DU PRINTEMPS 2024
BCAE7 ET Ecoregime (VOIE DES PRATIQUES)

Dossier PAC déposé au titre de la campagne 2024 :

Dénomination sociale :

Numéro PACAGE : 028

Commune du siège d'exploitation :

Parcelles concernées par la demande de reconnaissance de cas de force majeure :

Dans la situation dans laquelle des cultures d'hiver ou de printemps qui devaient être implantées n'ont pas pu l'être en raison des conditions pédoclimatiques défavorables, le respect de l'exigence de rotation de 35 % de la sole arable cultivée chaque année (BCAE7 – critère annuel) et l'atteinte des proportions minimales de l'assolement permettant d'obtenir des points (écorégime - voie des pratiques) pourront faire l'objet d'une demande de reconnaissance de cas de force majeure. Il en est de même pour le maintien du caractère admissible des parcelles restant impraticables, n'ayant pas pu être emblavées au 15 juillet 2024.

Numéro d'îlot	Numéro de parcelle	Surface semée (en ha)	Culture initialement prévue
Exemple : 1	Exemple : 1	Exemple : 1,00 ha	Exemple : Blé tendre d'hiver

Engagements :

- J'atteste/attestons ne pas avoir été en mesure d'implanter les cultures d'hiver ou de printemps initialement prévues en raison de sols impraticables sur les parcelles mentionnées ci-dessus ;
- J'ai/nous avons pris connaissance du fait que cette culture d'hiver ou de printemps sera, par dérogation, prise en compte pour l'ensemble de mes aides PAC (hors aides couplées végétales).

Fait à : , le /2024

Nom, prénom, signature de l'exploitant :
(de tous les associés pour un GAEC)

Ce formulaire est à transmettre complété, daté et signé à la DDT dans les 30 jours suivants le semis de la culture de printemps ou d'été, et au plus tard le 15 août 2024 :

- Par courrier : DDT d'Eure-et-Loir - 17 Place de la République - CS 40517 - 28008 CHARTRES CEDEX
- ou
- Par courriel : ddt-pac@eure-et-loir.gouv.fr